



# Officiels C

Présentation simplifiée  
des règlements

# Notions sur le Fédération Française de Natation

La F.F.N. est une entité sous-jacente de la **F**édération **I**nternationale de **N**atation **A**mateur

## - **FINA : Fédération Internationale de Natation Amateur**

- Créée en 1908
- Objectif : Développer la natation, organiser des manifestations internationales et suivi des règlements techniques



## - **LEN : Ligue Européenne de Natation**



## - **FFN : Fédération Française de Natation**



- Créée en 1920 comprend les disciplines suivantes :

Natation	Plongeon	Water-Polo	Natation Synchronisée	Maîtres	Natation en eau libre
----------	----------	------------	-----------------------	---------	-----------------------

- Président : Francis LUYCE
- Directeur Technique National :
- Association Loi 1901
- Elle est formée de 6 zones interrégionales et de 29 comités régionaux
- <http://www.ffnatation.fr>
- Mise en place de règles spécifiques à la natation française (Off. A – B - C)

## - **Comité Régional de Franche Comté**

- Président : Jacky Vieval
- Cadre Technique d'Etat : Noël Porcu
- <http://franchecomte.ffnatation.fr>
- Commission des cadres : Président Jacky VIEVAL

La Commission organise la gestion des officiels sur la région (examens –

recyclages – suivi des actions)

- <http://erfan.franchecomte.free.fr/index.php/officiels>







































#### - **Comités Départementaux**

- Sous l'autorité du Comité Régional
- Un référent départemental organise les recyclages et les formations sur le département.

#### - **Les Clubs**

- Plus petite entité du système fédéral
- Recrute des officiels

La Franche Comté compte 19 clubs de natation

	Natation	Water Polo	Plongeon	Natation synchronisée	Eau Libre	Maitres
<b>Avenir Natation Besançon</b>						
<b>Cercle Aquatique Valentigney</b>						
<b>Club Aquatique du Bassin Lédonien 39</b>						
<b>Club Neutre du Comité Régional de F.C.</b>						
<b>C.N. Dole et sa Région</b>						
<b>C.N. Haut Jura</b>						
<b>Association Sportive Municipale de Belfort Natation</b>						
<b>Association Sportive Montbéliard Natation</b>						
<b>C.N. Luxeuil</b>						
<b>C.N. Pontarlier Valdahon</b>						
<b>Dauphins Lurons</b>						
<b>Dole Water-Polo</b>						
<b>Entente Delle Etueffont Natation 99</b>						
<b>Espérance Lons-Le-Saunier</b>						
<b>Val de Gray Natation</b>						
<b>Nageurs des Portes du Haut-Doubs</b>						
<b>Passion Synchr'o Besançon</b>						
<b>Natation Vesoul Noidans</b>						
<b>U.S. Sochaux Natation</b>						

# Quelques données en bref...

## Les sigles :

Sigle	Signification
<b>F.I.N.A.</b>	Fédération Internationale de Natation Amateur
<b>L.E.N.</b>	Ligue Européenne de Natation
<b>NL</b>	Nage Libre
<b>Pap</b>	Papillon
<b>Br</b>	Brasse
<b>Cr</b>	Crawl
<b>4N</b>	Quatre Nages

## Piscines ou bassins : (Appellation)

- Piscine : Établissement couvert (25 m ou 50 m)
- Bassin : Etablissement de plein air (25 m ou 50 m)

i  
n  
f  
o

La majorité des piscines publiques comportent un bassin de 25 mètres de longueur pour une largeur variant de 10 à 20 mètres (certaines sont plus étroites et certaines sont plus larges).

Une piscine olympique est un bassin de 50 mètres de longueur par 25 mètres de large et sert pour les compétitions internationales, notamment les Jeux olympiques, son volume est d'environ 2 500 m<sup>3</sup>.

## Organisation matérielle :

- Corde de faux départ : Obligatoire, placée à 15 mètres du départ.
- Fanions de virage : Obligatoires pour les épreuves de Dos et de 4 nages : Placés à 5 mètres de chaque extrémité.
- Température de l'eau : 26°C (+ ou - 1°C)
- Repère des 15 mètres : La longueur maximale autorisée pour les coulées au départ et à chaque virage pour les épreuves de Nage Libre, Dos, Papillon et 4 Nages est de 15 mètres. Un repère doit être identifiable sur chaque ligne d'eau (15 mètres de chaque extrémité).

## Plaques de longueur :

Elles sont placées à l'opposé des plots de départ, lors des épreuves nage libre de 800 et 1500 mètres, sous la responsabilité des Juges de virages.

Affichage des nombres (début de l'épreuve)		
Epreuves	Bassin de 25 mètres	Bassin de 50 mètres
<b>800 mètres</b>	31	15
<b>1500 mètres</b>	59	29

Remarques : Lors de son utilisation, la plaque de longueur ne doit pas être mise à l'eau.

### Ordre chronologique d'une épreuve de 4 nages :

- Individuel : Papillon – Dos – Brasse – Nage Libre (~~crawl~~)
- Relais : Dos – Brasse – Papillon – Nage Libre (~~crawl~~)

D'un point de vue réglementaire, le crawl n'existe pas.

### Table de cotation :

Le temps réalisé par le nageur est converti en points grâce à la table de cotation "Natation sportive".

### Titre de "Champion de France" :

Le titre de "Champion de France" n'est attribué que lors des Championnats de France de Natation.

### Record et/ou Meilleure performance :

Les records soulignent les meilleurs temps toutes catégories confondues.

Les meilleures performances soulignent des records par année d'âge. L'âge est déterminé par rapport à l'année civile (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

Seuls les records établis dans les piscines d'eau douce sont reconnus. De même, les records ne peuvent être établis que par des nageurs portant un maillot de bain approuvé par la F.I.N.A.

### Les catégories d'âge : (correspondance pour la saison 2013/2014)

Avenir : 9 ans et moins (2005 et après)

Poussin : 10 – 11 ans (2003 – 2004)

Benjamin : 12 – 13 ans (2001 – 2002)

Minime : 14 – 15 ans (1999 – 2000)

Cadet : 16 – 17 ans (1997 – 1998)

Junior : 18 – 19 – 20 ans (1994 – 1995 – 1996)

Sénior : 21 ans et plus (1993 et avant)

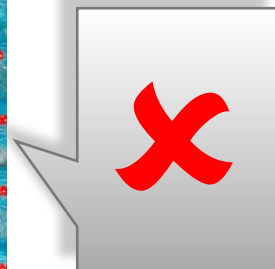
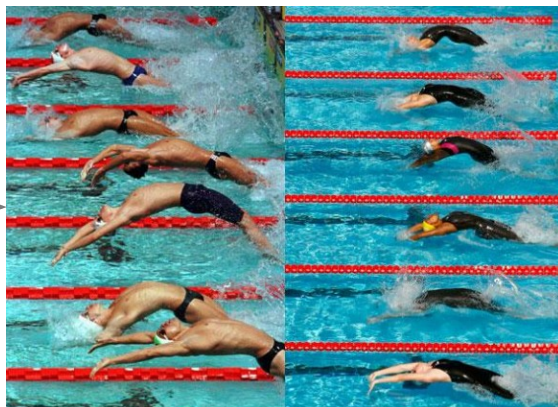
### Le départ :

- Dans les épreuves de Nage Libre, Brasse, Papillon et 4 Nages individuelles, départ en plongeant.
- Dans les épreuves de Dos et relais 4 Nages, départ dans l'eau

### Différence entre le Chronométrage Automatique et le Chronométrage Semi-automatique :

- Automatique : Déclenchement au départ du starter et arrêt du chronométrage par le nageur sur les plaques. Tout est automatique.
- Semi-automatique : Déclenchement au départ du starter et arrêt par l'officiel au moment où le nageur touche le mur (pas de plaque).

## La tenue du nageur:



A partir du 16 septembre 2009, lors des épreuves de natation, les compétiteurs doivent porter des maillots de bain d'une pièce pour les hommes et d'une ou deux pièces pour les femmes qui,

- Pour les hommes ne doit pas dépasser au dessus du nombril et au dessous des genoux,
- Pour les femmes, ne doit pas couvrir le cou, ni dépasser au-delà des épaules et dessous des genoux.

Le maillot de bain doit être réalisé dans une matière « textile » exclusivement. Les « fermetures éclair » et autres dispositif de fermeture ne sont pas autorisés.

Il est interdit de porter un maillot de bain transparent.

**NEW**

Le nageur peut porter deux bonnets. Tout type de bonnet peut être utilisé du moment que les dessins ne présentent pas de caractère offensant.

Certains maillots de bain de certaines marques sont interdits par la F.I.N.A. pour les championnats du monde. Sur le plan régional, il suffit d'appliquer la règle concernant la taille des maillots. Règlementairement, cette tâche incombe au Juge Arbitre (GR 5.3). Pour simplifier la gestion lors de nos compétitions, le juge arbitre peut déléguer cette tâche auprès de la chambre d'appel

# Le Chronométrage

1.	6	14:05.12
2.	4	14:06.13
3.	1	14:06.48
4.	3	14:07.50
5.	8	14:10.40
6.	2	14:10.78
7.	5	14:11.20
8.	7	14:12.05

## Chronométrage manuel



Au signal du starter (sifflet, pistolet, klaxon), le chronométrateur démarre son chrono.

A l'arrivée du nageur, le chronométrateur arrête son chrono (pour éviter les erreurs, il est préférable d'appuyer sur le bouton "lap" (temps de passage) plutôt que sur le bouton "stop").

## Chronométrage semi-automatique



C'est le starter qui lance le départ au moment où il appuie sur le klaxon. Le lancement du chronomètre est, dans ce cas, automatique.



1.	4	17:19.62
2.	6	17:19.88
3.	5	17:20.33
4.	4	17:20.82
5.	2	17:21.42
6.	3	17:22.18
7.	1	17:22.10
8.	7	17:22.74

A l'arrivée du nageur, le chronométrateur arrête le chronomètre au moment où le nageur touche le mur en utilisant une poire adaptée qui diffuse le résultat directement à l'informatique. L'arrivée de la course s'effectue donc manuellement.

## Chronométrage automatique



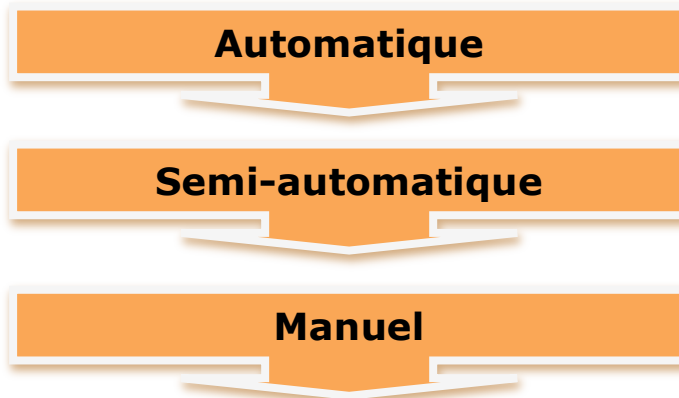
C'est le starter qui lance le départ au moment ou il appui sur le klaxon. Le lancement du chronomètre est, dans ce cas, automatique.



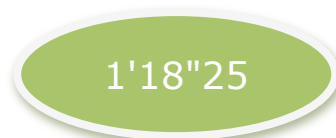
Ce sont les nageurs qui, à l'arrivée, arrêtent le chronomètre en touchant la plaque de touche. L'arrivée est automatique.



Tous ces systèmes de chronométrage n'ont pas la même valeur. Pour valider un résultat, le système automatique sera privilégié. Le temps enregistré manuellement enregistré par les chronométreurs manuels ne sera utilisé que si le chronométrage automatique et/ou semi-automatique est défaillant ou non utilisé.

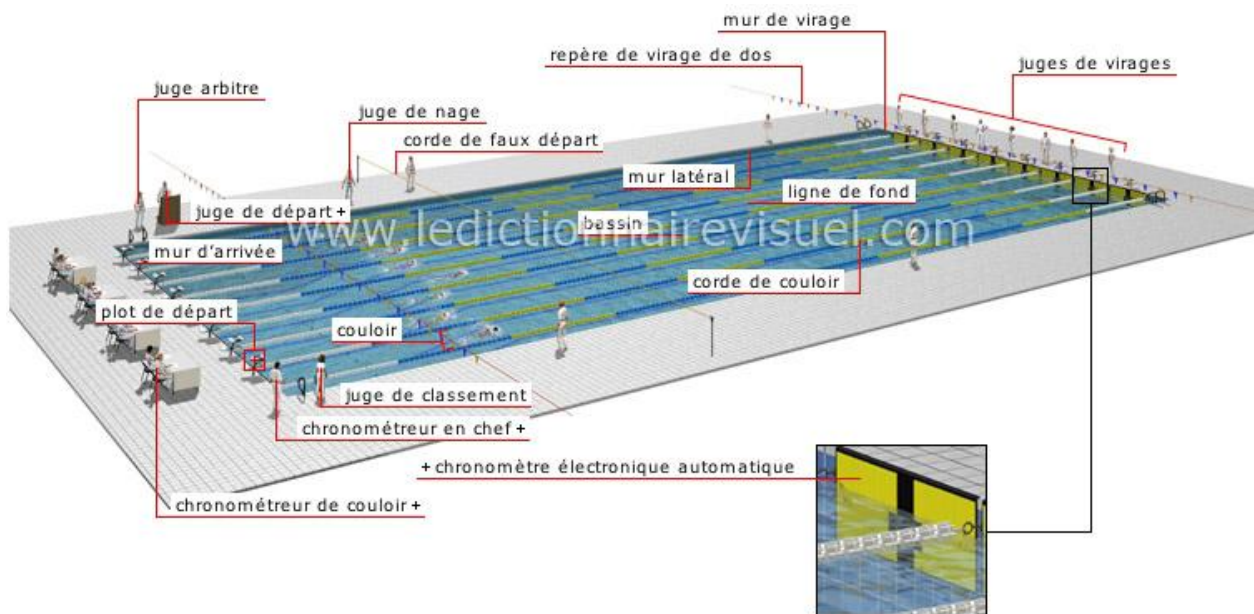


Lorsque le chronométrage au 1/1000<sup>ème</sup> est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être utilisé pour déterminer le temps ou le classement.





# Organisation d'une compétition



Une compétition de natation se déroule dans un bassin de 25m, ou de 50m obligatoirement homologué.

Le chronométrage est automatique, semi-automatique ou à défaut manuel, sous le contrôle d'un JURY et avec la présence d'un DELEGUE désigné soit par la FEDERATION (Délégué Fédéral), soit par le comité régional (Délégué Régional) ou par le comité Départemental (Délégué Départemental), suivant le niveau de la compétition

## Le Délégué

- Il est désigné par l'instance qui organise la compétition (Fédéral, Régional, Départemental)
- Au début de la compétition, il forme le jury d'appel (3 personnes minimum)
- Il a tout pouvoir :
  - Pour faire observer les règlements
  - Pour disqualifier un concurrent pour fausse déclaration d'engagement
  - Pour contrôler les licences
  - Pour contrôler l'identité des concurrents ainsi que celle des officiels
  - Pour interdire la participation des nageurs non régulièrement qualifiés ou licenciés
  - Pour disqualifier tout membre de la Fédération dont la tenue ou la conduite laisserait à désirer

Le jury d'une réunion sportive est formé d'officiels « A-B-C » dont le nombre peut varier en fonction de l'importance de la compétition.

## Le Jury

Il a pour rôle de veiller à l'application des règlements de natation propres à la compétition

### Pour une compétition nationale

Jury minimum	1 Juge Arbitre – 1 starter – 2 Juges de Nages – 8 Juges de virages coté virage – 8 Juges de virages coté départ Chronométrage automatique avec doublage semi automatique (1 bouton poussoir) 8 chronométreurs au bouton poussoir 8 chronométreurs manuels Les chronométreurs au bouton poussoir pourront être également juge de virage coté départ Pas de Juges à l'arrivée (3 Chronomètres)
--------------	---

### Pour une compétition de référence interrégionale

Jury minimum	Même jury que compétition nationale
--------------	-------------------------------------

### Pour une compétition de référence régionale ou départementale

Jury minimum	1 juge Arbitre – 1 starter – 2 Juges de Nages – 4 Juges de virages coté virage Il est admis pour le chronométrage : 2 chronométreurs par ligne, plus 2 chronométreurs "volants" qui pourront à la demande du juge arbitre soit chronométrer les deux premiers, soit remplacer un chronométreur défaillant ou bien prendre la fonction du 3 <sup>ème</sup> chronométreur d'une ligne à la demande du responsable d'un club si la réalisation d'un record est envisagé. Dans ce cas de figure, il faut prévoir un juge à l'arrivée. Coté départ, un chronométreur pourra, à la demande du Juge Arbitre, assurer également la fonction de Juge de virages.
--------------	---

### Pour une compétition d'animation

Jury minimum	1 juge Arbitre – 1 starter – 2 Juges de Nages – 2 Juges de virages coté virage Pour le chronométrage, 1 chronométreur par ligne, plus deux chronométreurs volants 1 Juge à l'arrivée ou à défaut le Juge Arbitre.
--------------	---

## Le Jury d'appel

- Il est composé au minimum de 3 membres (toujours nombre impair)
- Les membres ne doivent pas faire parti du Jury. Ils ne doivent pas forcément être officiels mais doivent connaître parfaitement le règlement F.I.N.A.
- Le délégué en assume la présidence, en cas d'absence du délégué, le Juge Arbitre désigne les membres du jury d'appel.
- Juge les réclamations présentées par le responsable du club au maximum 30' maximum après la fin de l'épreuve.
- Les décisions du jury d'appel peuvent être contestées (article 105 règlement intérieur de la FFN)
- Les réclamations transitent toujours par le juge arbitre, qui les traite en premier. La forme écrite est obligatoire.
- Les réclamations sur des faits (ex : touché d'une main au virage de brasse...), ne sont pas admises.

-----

Pour être officiel, il faut :

- ▲ Avoir fait acte de candidature,
- ✦ Avoir l'âge requis,
- ★ Être licencié,
- \* Avoir participé à une réunion d'information préalable, organisée par le comité départemental ou régional,
- \* Avoir satisfait à un examen écrit et pratique variable selon la catégorie d'officiels.

Au début de chaque saison sportive, la carte d'officiel doit être validée. Pour remplir les conditions de validation, il faut avoir officié au moins 3 fois, au cours de la saison sportive.

-----

### **Les catégories d'officiels**

- Officiel « C » :
  - Âge minimum 14 ans
  - Ne peut assumer que la fonction de Chronométrateur
- Officiel « B » :
  - Âge minimum 16 ans
  - Peut assumer les fonctions de Chronométrateur, Juge de virages, Juge à l'arrivée.
- Officiel « A » :
  - Âge minimum 18 ans
  - Peut assumer les fonctions de Juge-Arbitre, Starter, Juge de nage, Chronométrateur en Chef, Juge de virages en Chef, Juge à l'Arrivée en Chef, plus toutes les fonctions de l'officiel B.

# Formation du jury

## Quand est-ce que le jury d'une compétition se forme ?

Pour la majorité des compétitions, le Juge Arbitre est désigné au début de la saison sportive. Pour les compétitions régionales, le juge arbitre et le starter sont désignés au démarrage de la saison.

Pour les autres membres du jury, l'organisation s'effectue pendant l'échauffement des nageurs. Voici comment :

Ouverture piscine : Correspond à l'heure d'ouverture des portes de la piscine. Les officiels de chaque club se retrouvent dans le même espace pour s'identifier et organiser le jury.

- ✓ Arrivé à la piscine, s'informer sur le lieu et l'heure du rassemblement des officiels.

Echauffement des nageurs : Cette période dure généralement 1h30 (entre 1h et 2h). Pendant ce temps, les officiels se retrouvent pour les essais chronos.

- ✓ Les officiels s'inscrivent sur une feuille de présence ;
- ✓ Le Juge arbitre accueille tout le monde et vérifie si l'officiel est bien dans le listing régional (si c'est un officiel hors région, il demande à ce dernier sa carte d'officiel) ;
- ✓ Une fois tous les officiels inscrits, le Juge Arbitre fait l'appel et si besoin est fait une annonce au micro en demandant aux officiels de rejoindre le point de rencontre ;
- ✓ Une fois tous les officiels présents, il les invite à suivre les ordres du starter pour un essai chrono dont la durée minimum est de 10 minutes ;
- ✓ Le Starter lance l'essai chrono (comme pour un départ de course)
- ✓ Pendant les 10 minutes d'essai, le Juge Arbitre présente la compétition, le programme, les éventuelles adaptations règlementaires, et précise le mode d'organisation des officiels sur la manifestation (la valse des officiels, les fiches de disqualification...).
- ✓ Le Juge Arbitre revérifie les présences avant de céder la place au starter pour la clôture de l'essai chrono;
- ✓ Le starter termine l'essai Chrono ;
- ✓ Le Juge Arbitre note l'ensemble des temps des chronométreurs et établit la feuille de jury ;
- ✓ Le Juge Arbitre diffuse la feuille de jury. En fonction du poste attribué, les officiels s'équipent (plaquettes, chrono, feuilles de disqualifications...)
- ✓ Le starter va vérifier le bon état de marche du matériel ;
- ✓ Le Juge Arbitre transmet la feuille de Jury au secrétariat et vérifie la disposition complète du bassin (plaques de longueur, tension des lignes, chaises des chronométreurs...) et organise l'évacuation du bassin avec l'aide des juges de nage et du starter.
- ✓ 15 minutes avant le début des courses, les officiels prennent leur place. La compétition peut démarrer...

# Officiel « C »

Il peut prétendre au poste de **chronométrateur**

## L'examen

❖ Pour se présenter à l'examen, il faut remplir les conditions :

- Être licencié à la F.F.N.
- Être âgé de 14 ans à la date d'examen
- Avoir fait acte de candidature auprès du comité régional
- Avoir assisté à une information préalable organisée par le référent départemental.

❖ Pour obtenir le titre d'officiel, la voie à suivre est la suivante :

- ① Je fais acte de candidature auprès du comité régional (document à télécharger sur le site du comité régional)
- ② Je participe à une information organisée par le référent départemental
- ③ Je réalise des essais chronos

### Essais chrono

Lors d'une compétition FFN, s'identifier auprès du Juge Arbitre pour réaliser un essai chrono

Le Juge Arbitre (ou votre club) vous transmet une feuille d'essai (cf annexe)

Réaliser au minimum 40 prises de temps. Il est conseillé d'éviter les épreuves de plus de 400 mètres et de varier les épreuves (en nage et en distance). Les temps de passage ne sont pas valables.

Il devra y avoir au moins deux chronométrateurs officiels dans la ligne en plus du candidat. Son temps sera alors utilisé pour la détermination du temps officiel : Cas d'un chronométrage manuel avec 3 chronométrateurs.

Les temps du candidat annoncés et enregistrés au 1/100<sup>ème</sup> de seconde seront comparés aux temps manuels officiels de la ligne.

Pour être admis, le candidat ne devra pas avoir plus de 10 écarts de temps supérieurs ou égaux à 10/100<sup>ème</sup>. Les écarts de temps compris entre 1 et 9/100<sup>ème</sup> ne sont pas comptabilisés.

Exemple 1 : 10 écarts de 10 à 19/100<sup>ème</sup> **ADMIS**

Exemple 2 : 7 écarts de 10 à 19/100<sup>ème</sup> et 3 écarts de 20 à 29/100<sup>ème</sup> **ADMIS**

Exemple 3 : 7 écarts de 10 à 19/100<sup>ème</sup> et 2 écarts de 20 à 29/100<sup>ème</sup> et 1 écart de 30 à 39/100<sup>ème</sup>. **ADMIS**

Deux écarts de temps supérieurs ou égal à 40/100<sup>ème</sup> oblige le candidat à repasser une session d'examen.

- ④ Le responsable des officiels de votre club, après vérification des essais, envoie les feuilles d'essai au président de la commission des cadres de la région (Jacky VIEVAL).

- ❖ Pour conserver le titre d'officiel C :

### Validation annuelle

Obligation de réaliser 3 actions minimum par saison sportive (½ journée de compétition = 1 action).

### Recyclage

Dans le cas où l'officiel C aurait effectué moins de trois actions durant la saison sportive, il devra obligatoirement participer l'année suivante à une session de recyclage avant de pouvoir de nouveau officier.

*Un officiel ne répondant pas aux critères précédemment énoncés se verra retirer son titre d'officiel. Pour le récupérer, il devra reprendre la procédure depuis le début.*

## La fonction de chronométreur

### Objectif

**Prendre le temps des nageurs lors d'une épreuve (intermédiaire et final)**

### Equipement nécessaire

- **Une tenue blanche** (si possible)
- **Un chronomètre** (peut être prêté par l'organisateur mais il est préférable d'avoir son propre matériel – vérifier tout de même son état de marche avant de venir à la piscine)
- **Des claquettes de piscine** (pour votre hygiène)
- **Un jeton de caddie** (souvent utile pour ranger ses affaires dans un casier de la piscine)

- Prend place sur sa chaise, en retrait, sur la plage de départ. Cette action signifie que le Chronométreur est prêt.
- Vérifie l'identité du nageur. Pour les relais, vérifie l'ordre de départ des nageurs.
- Aux coups de sifflet brefs du Juge Arbitre, remet son chronomètre à zéro.
- Au long coup de sifflet du Juge Arbitre, se lève et se positionne derrière le nageur.

i  
n  
f  
o

Lorsqu'un faux départ est déclaré avant la course, le juge arbitre reprend la procédure de départ au long coup de sifflet (le second pour le dos et le relais 4 N). Les chronométreurs doivent rester debout.

- Au signal de départ du starter (sifflet, klaxon ou pistolet), déclenche son chronomètre. Ne pas anticiper !
- Une fois que le nageur a atteint 15 m, se rasseoir

- Sur chaque course, le chronométreur chargé des temps de passage se lève à chaque fois que le nageur est à 15 m du mur.
- Prendre les temps de passage : Pour la nature des temps à prendre, soumettre cette question lors de l'essai chrono au Juge Arbitre.

Bassin de 25 mètres		Bassin de 50 mètres	
<b>50m toutes nages</b>		<b>50 m toutes nages</b>	
<b>100m toutes nages (sauf 4N)</b>	50 m	<b>100 m toutes nages (sauf 4N)</b>	
<b>200m 4nages</b>	50 m	<b>200 m 4 nages</b>	
<b>200m Autres nages</b>	Tous les 50 m	<b>200 m Autres nages</b>	100 m
<b>400m</b>	Tous les 50 m	<b>400 m</b>	Tous les 100 m
<b>800m NL</b>	Tous les 50 m	<b>800 m NL</b>	Tous les 100 m
<b>1500m NL</b>	Tous les 50 m	<b>1500 m NL</b>	Tous les 100 m

- Pour les temps de passage et le temps de l'arrivée, le chronométreur s'approche du bord du bassin, à la verticale du mur, et arrête son chrono lorsque le nageur touche. Ne pas anticiper !
- Il ne remet pas immédiatement son chronomètre à zéro dans l'hypothèse d'une éventuelle vérification du Juge Arbitre ou du Chronométreur en Chef (en cas de litige).
- S'il commet une fausse manœuvre ou si son chronomètre est défaillant, il doit avertir immédiatement le Juge Arbitre.

**ASTUCE** : Une solution pour ne pas avoir des écarts importants : Ne regarder ni le starter, ni le nageur au moment du départ.

- Le temps réalisé par le nageur doit être inscrit sur la fiche de course dans la case adéquate de façon très lisible, sans rature et sans surcharge des chiffres. Le temps de tous les chronométreurs doit figurer sur la fiche de nage. Noter la performance au 1/100<sup>ème</sup> (le 1/1000<sup>ème</sup> n'est pas pris en compte en natation).
- Certains chronométreurs ont également pour fonction d'être Juge de Virage. Ils sont appelés "titulaires de ligne".
- Les temps proposés par des candidats réalisant des essais chrono doivent être enregistrés sur les fiches d'un nageur. (dans la cas ou il y a moins de trois chronométreurs dans la ligne)

**ATTENTION** : Auparavant, le temps donné par l'"officiel" en essai C ne comptait pas.

- Si trois chronométreurs ont trois temps différents, le temps intermédiaire sera le temps officiel
- Si deux des trois chronométreurs ont un temps identique, on enregistre le temps des deux chronomètres identiques
- S'il n'y a que deux chronométreurs par ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.

<b>Exemple 1</b>	Titulaire : 1'24"72 Doubleur : 1'24"77 Tripleur : 1'24"72	1'24"72
<b>Exemple 2</b>	Titulaire : 27"54 Doubleur : 27"30 Tripleur : 27"52	<b>27"52</b>
<b>Exemple 3</b>	Titulaire : 2'24"33 Doubleur : 2'24"39 <b>Essai C : 2'24"37</b>	<b>2'24"37</b>
<b>Exemple 4</b>	Titulaire : 1'00"21 Doubleur : 1'00"14 Tripleur : 1'00"04 <b>Essai C : 1'00"17</b>	<b>1'00"14</b>
<b>Exemple 5</b>	Titulaire : 59"12 <b>Essai C : 59"37</b>	<b>59"24</b>
<b>Exemple 6</b>	Titulaire : 1'01"21 Doubleur : 1'01"26	<b>1'01"23</b>

- Tous les chronométreurs d'une même ligne ne peuvent appartenir au même club.
- Le Juge Arbitre a autorité pour vérifier les temps enregistrés sur les chronomètres. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas remettre à zéro son chronomètre avant d'avoir entendu les coups de sifflet brefs du juge arbitre qui annoncent la course suivante.



# Test de connaissance sur la fonction de chronométreur

1. Lorsque 2 des 3 chronométreurs enregistrent le même temps, quel doit être le temps officiel ?

.....  
.....  
.....  
.....

2. Qui peut vérifier que les temps indiqués par les chronométreurs correspondent bien à ceux de leur chronomètre ?

.....  
.....

3. En l'absence de chronométrage automatique, combien faut-il de chronométreurs pour homologuer un record régional ?

.....  
.....

4. A quel moment le chronométreur doit-il déclencher son chronomètre ?

.....  
.....

5. Dans une tentative de record, le chronométreur peut-il déclencher son chronomètre lorsque les pieds du nageur quittent le plot ?

.....  
.....

6. Si les temps des 3 chronométreurs d'une même ligne sont différents, quel doit être le temps officiel ?

.....  
.....

7. A quel moment le chronométreur doit-il remettre son chronomètre à zéro ?

.....  
.....

8. Qui contrôle l'essai des chronomètres ?

.....  
.....

9. Lors d'une tentative de record régional, si les 3 chronométreurs sont licenciés à un même club autre que celui du nageur (ou de l'équipe), la performance, si elle est valide, pourra-t-elle être homologuée ?

.....  
.....

10. Sur le même couloir, les temps suivants sont enregistrés à l'arrivée de 3 séries successives : Donnez pour chacune d'elles le temps officiel.

Série 1 : 1'43"65 – 1'43"68

Série 2 : 9'05"17 – 9'04"99 – 9'05"04

Série 3 : 1'00"04 – 1'00"10 – 1'00"04

11. Les temps réalisés par un bénévole en essai chrono comptent-ils dans l'attribution des temps officiels des nageurs ?

.....  
.....

12. Un chronométrage semi-automatique est-il considéré comme chronométrage manuel ?

.....  
.....

13. Afin de pouvoir être chronométreur d'une réunion, quels sont les écarts maxima de temps tolérés pour les chronomètres par rapport au temps moyen de l'essai ?

.....  
.....

14. Lors d'une tentative de record régional, et pour que la performance puisse être homologuée, l'ensemble des chronométreurs peut-il appartenir au même club que le nageur ?

.....  
.....

15. A l'issue de la course, les chronomètres doivent-ils inscrire sur la fiche de course :

- Le temps officiel : .....

- Le temps de chaque chronomètre : .....

16. Lors de la composition du jury, vous avez été désigné chronométreur. Pouvez-vous proposer une disqualification pour une faute commise par un nageur lors du virage ?

.....  
.....

17. Pour qu'une performance réalisée puisse être, le cas échéant, homologuée comme record, combien parmi les chronométreurs peut-il au maximum y en avoir du même club que le nageur (ou de l'équipe) ?

.....  
.....

# Le Comportement de l'officiel

## Les 10 commandements de l'officiel

N°	Commandement
1	- Être respectueux des décisions de mes collègues je dois
2	- Indépendant je dois être
3	- Attentif au signal du starter je dois être
4	- Impartial je dois être
5	- Encourager ou donner des infirmations à un nageur (voix ou geste) je ne dois pas
6	- Accompagner un nageur sur le bord du bassin je ne dois pas
7	- Faire bénéficier de ses doutes à un nageur je dois (si vous hésitez... ne proposez pas de disqualification)
8	- Prendre des décisions en son âme et conscience en fonction des directives je dois
9	- Signaler une infraction au Juge-Arbitre sans attendre la fin de l'épreuve je dois (par écrit obligatoirement)
10	- Pour les distances de 800m et 1500m NL, faire mon propre pointage des longueurs je dois

## Quelques recommandations

### **Si vous assumez la fonction de Chronométrateur :**

- Ne permettez pas à un nageur de s'asseoir nonchalamment sur le plot en attendant le départ
- Soyez libre de vos mouvements, de vos déplacements. Seul le nageur et vous devez être derrière les plots.
- Veuillez à ce que le nageur évacue le bassin par le coté
- En chronométrage automatique : Ne pas mettre le pied sur le rebord de la plaque de touche. Sachez également que, lors d'un départ, les plaques de touche ne sont pas actives avant 15" pour un bassin de 25m et de 45" pour un bassin de 50m.

# Test de connaissance général

1. Quelle est la durée minimum de l'essai des chronomètres ?

.....  
.....

2. Quel est l'écart maximum toléré par rapport au temps moyen lors des essais ?

.....  
.....  
.....

3. Le temps du chronométrage automatique a-t-il priorité par rapport aux temps des chronos manuels ?

.....  
.....  
.....

4. Dans quelle condition, la faute d'un nageur peut-elle être effacée ?

.....  
.....  
.....

5. Que signifient les sigles L.E.N. et F.I.N.A. ?

.....  
.....  
.....  
.....

# Annexes

# SOMMAIRE

<b>Annexe 1</b> .....	Qu'est-ce qu'un Officiel ?
<b>Annexe 2</b> .....	La « Grande messe » du Juge Arbitre
<b>Annexe 3</b> .....	Fonction du Président de la Commission Officiel du club
<b>Annexe 4</b> .....	Règlement « commenté » FINA
<b>Annexe 5</b> .....	Validation annuelle de la carte d'officiel
<b>Annexe 6</b> .....	Bulletin d'inscription Officiel C
<b>Annexe 7</b> .....	Fiche d'épreuve pratique Officiel C & B (Essais Chronos)
<b>Annexe 8</b> .....	Bulletin d'inscription Officiel B
<b>Annexe 9</b> .....	Fiche d'épreuve pratique Officiel B
<b>Annexe 10</b> .....	Fiche de disqualification
<b>Annexe 11</b> .....	Contrôle des distances nagées (Titulaire de ligne)
<b>Annexe 12</b> .....	Contrôle des distances nagées (Juge d'arrivée)
<b>Annexe 13</b> .....	Bulletin d'inscription Officiel A
<b>Annexe 14</b> .....	Fiche d'épreuve pratique Officiel A
<b>Annexe 15</b> .....	Statuts de la FFN
<b>Annexe 16</b> .....	Règlement Intérieur de la FFN